



**Assemblée générale de l'Himase**  
**mercredi 11 mars 2020 à 11 heures**  
**Bourse centrale du travail**  
**salle Eugène Pottier**

**Présents:** Paul Boulland, Alain Dalançon, Paul Devin, Jacques Girault, Loïc Lebars, Aline Noël, Claude Penner, Guy Putfin, Jean-Paul Roux, Jean-Luc Villeneuve, Louis Weber.

**Excusés:** Jean Battut, Luc Bentz (qui nous rejoint pour le repas), Marc Geniez, Benoit Kermoal, Gérard Montant, François Printanier, Gérard Requigny.

**Jacques Girault, Président sortant,** fait la déclaration suivante, au moment où des nouveaux responsables prennent la direction de l'Himase.

*"Le 3 décembre 2004, je déposais à la Préfecture de Police de Paris le dossier de déclaration de l'Association pour l'histoire des militants associatifs et syndicaux de l'éducation (HIMASE). Cette déclaration 1508 figure au Journal officiel de la République française.*

*Mais la création de notre association résulte d'un pari que le responsable du corpus enseignant du Maitron que j'étais avait fait : en dépit des divisions, il me semblait possible d'associer les syndicats enseignants à l'élaboration de ce corpus pour un travail en commun.*

*Je conserve les traces (papier et informatique) de ces discussions. On pourra en faire l'histoire puisqu'elles seront versées aux Archives de France.*

*Au bout de cette quinzaine d'années de présidence, je voudrais attirer votre attention sur quelques enseignements.*

*Pour qu'une association de ce type vive et prospère, il faut que, dans le bureau, soit respectée la règle implicite de l'unanimité. Elle le fut. Il faut la participation active de ses membres. Ce fut le cas.*

*Il faut un président motivé. Je pense l'avoir été.*

*Il faut un vrai trésorier. Ce fut le cas.*

*Mais, surtout il faut que le secrétaire ait la fonction et le titre de secrétaire général, qui implique responsabilité. Ce fut le cas pour Guy Puffin. Je voudrais le remercier particulièrement parce que, j'ai la certitude, que sans lui, l'Himase n'aurait pas fonctionné.*

*Je voudrais souhaiter un franc succès à nos successeurs. Ils pourront naturellement compter sur nous."*

**Rapport d'activité présenté par Guy Putfin, secrétaire général sortant.**

Notre précédente assemblée générale s'était tenue le mercredi 20 mars 2019 à la Bourse du travail. Elle avait été suivie d'un colloque sur le thème suivant: « Le syndicalisme enseignant à l'épreuve de mai 1968 » avec des interventions de Danielle Tartakowsky, Claude Penner, Alain Dalançon, François Printanier. Toutes

ces interventions sont consultables sur le site de l'HIMASE. Le Bulletin *Himase Infos* n°26 de mai 2019 a donné le compte rendu de cette assemblée générale.

Le bureau s'est réuni le 10 octobre 2019 et le 6 février 2020.

Une modification de la composition du bureau et de nouvelles responsabilités ont été adoptées. Paul Devin, nouveau président de l'Institut de recherche de la FSU entre au bureau de l'HIMASE en remplacement d'Evelyne Rognon qui a quitté la présidence de cet institut. Par ailleurs, le président Jacques Girault, le secrétaire général Guy Putfin et le trésorier Louis Weber, qui assurent ces fonctions depuis le congrès constitutif de l'Himase de février 2005, avaient déjà indiqué qu'ils souhaitaient se faire remplacer dans leurs fonctions. Le bureau a rappelé qu'il tenait à garder les équilibres existant depuis l'origine de l'association pour ces responsabilités.

Finalement, ont été actées les modifications suivantes des responsabilités. Paul Boulland (co-directeur du Dictionnaire) devient président de l'association en remplacement de Jacques Girault ; Benoît Kermoal (Centre Henri Aigueperse de l'UNSA-Éducation) remplace Guy Putfin comme secrétaire général ; Alain Dalançon, déjà chargé du site et de la coordination du corpus enseignant pour la nouvelle période en cours, a été désigné comme 3e vice-président. Paul Devin n'ayant pas accepté de remplacer Louis Weber à la trésorerie, A. Dalançon a été mandaté pour faire la proposition à Gérard Réquigny, qui faisait partie du bureau mais qui, à sa demande, avait souhaité ne plus y siéger. Après des contacts avec Paul Boulland, Gérard Réquigny a confirmé son accord pour être trésorier, en précisant qu'il "se limitera à faire les comptes", et qu'il ne pourra pas être présent à l'Assemblée générale.

Le bureau a préparé le colloque qui suivra notre assemblée générale. Il s'agira d'une conférence débat de Loïc Le Bars « *Aux origines du syndicalisme enseignant : Émile Glay* » avec Guy Groux comme discutant, et plusieurs interventions de membres de l'Himase.

Alain Dalançon a remis à jour le site de l'Himase <http://www.himase.fr/> et l'actualise régulièrement. En plus des comptes rendus et interventions de l'AG, du Bulletin, on y trouve aussi les listes des biographiables du SNET puis SNETP-CGT établies en décembre 2019. On y trouve également le rappel des règles pour l'écriture des notices du Maitron (version établie en 2010).

Même si elle ne couvre pas tous les domaines de l'enseignement, la rédaction de notices d'enseignants se poursuit. Les notices sont soumises collectivement au bureau avant d'être intégrées au dictionnaire biographique. Une trentaine ont été rédigées depuis la dernière assemblée générale, avec parfois plusieurs versions successives.

Nous avons participé aux journées Maitron les 3 et 4 décembre 2019. Elles se tenaient au nouveau Campus Condorcet accueillant désormais le Centre d'histoire sociale des Mondes contemporains. La première matinée a été consacrée à une information sur les usages du site Maitron et les modalités d'écriture des notices. L'après midi fut consacrée à une série d'interventions sur le thème « *Quand le privé est biographique ! Étudier et dire le personnel et l'intime dans les trajectoires militantes* » avec notamment, Paul Boulland, Benoît Kermoal, Claude Pennetier. Le lendemain a eu lieu l'assemblée générale des amis du Maitron, au cours de laquelle l'Himase a fait part de ses travaux. Puis ce furent une série d'interventions et de tables rondes, avant la remise du prix Jean Maitron par Claude Pennetier et Benoît Kermoal à Mathieu Rivero pour son mémoire sur "*Le quartier Berriat Saint-Bruno de Grenoble : la formation d'une identité ouvrière (1906-1925)*".

Voir le détail des journées Maitron sur le site du Maitron en ligne:  
<https://maitron.fr/spip.php?article219486>.  
et sur le site de l'Himase : <http://www.himase.fr/spip.php?article245>

Paul Boulland rappelle qu'il a participé, avec Alain Dalançon, au colloque de Lisbonne organisé par le réseau ASTE "*recherches sur l'associativisme et le syndicalisme enseignants*", réseau qui réunit des chercheurs d'Amérique du Sud et des chercheurs européens, dont André Robert pour la France. Il y a présenté le Dictionnaire biographique et Alain Dalançon le travail de l'Himase sur les enseignants.

Jean-Paul Roux précise que Benoît Kermoal est en pleine préparation de congrès, ce qui explique son absence à l'assemblée générale.

Louis Weber tient à rendre hommage à Jean Claude Barbarant qui a contribué aussi à ce que la création de l'Himase soit possible.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

### **Rapport financier, présenté par Louis Weber, trésorier sortant.**

Il présente le rapport financier et les comptes, ainsi que le budget prévisionnel. L'exercice 2019-2020 a été marqué par un excédent des recettes sur les dépenses de près de 352 €. Ce qui correspond à la tendance perceptible depuis quelques exercices. Cette année toutefois nous aurions pu faire beaucoup mieux si les individus et surtout les syndicats et instituts de recherche avaient cotisé davantage. Un chantier donc pour le nouveau trésorier, les appels du secrétaire général ne suffisant manifestement pas.

La situation financière reste donc globalement saine, même si nos efforts pour inciter la BRED à renoncer à prélever des frais de tenue de compte relativement élevés par rapport à nos ressources (96 € par an) se sont avérés vains. Ce résultat permet à l'association de garder une petite marge de manœuvre financière, et ceci même en l'absence de subventions.

Toute notre communication est à peu près gratuite, nos bulletins étant réalisés bénévolement et leur diffusion étant exclusivement électronique (à part pour ceux de nos membres qui n'ont pas d'adresse Internet, les frais d'envoi ayant été pris en charge jusqu'ici par des associations membres de l'Himase). Seul le site nous coûte une contribution annuelle, au demeurant modique (65 €)

Les dépenses se résument donc pour cet exercice à ces trois postes : redevance Internet, frais bancaires et timbres pour envoi de lettres pour recherches liées au Maitron.

Jacques Girault tient à préciser que les frais postaux correspondent à des courriers de demandes de renseignements d'état civil aux mairies pour les biographies.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité et le quitus est donné au trésorier.

### **Élection du bureau**

Tous les candidats sont élus. Le nouveau bureau est ainsi composé:

Paul Boulland, Alain Dalançon, Paul Devin, Marc Geniez, Jacques Girault, Benoit Kermoal, Loïc Lebars, Gérard Montant, Claude Pennetier, Guy Putfin, Gérard Réquigny, Jean-Luc Villeneuve, Louis Weber.

Les fonctions dans le bureau sont ainsi réparties:

Président d'honneur: Jacques Girault

Président: Paul Boulland

Vice présidents: Claude Pannetier, Jean-Luc Villeneuve, Alain Dalançon

Secrétaire général: Benoît Kermoal

Trésorier: Gérard Requigny

**L'assemblée générale aborde ensuite plusieurs questions.**

- Faut-il que l'Himase souscrive une assurance quand nous accueillons du public extérieur ? Ce sera à étudier au cas par cas, notamment en fonction du lieu.
- Il faudrait mettre le RIB de l'association avec les appels à cotisation.
- Il va falloir faire les changements de signature pour la Banque (Président et trésorier).
- Il faut organiser la transmission aux nouveaux Président et secrétaire général des documents fondateurs de l'association, ce qui peut se faire aussi sous forme numérisée.

**Alain Dalançon** fait le point sur le travail de biographies pour la période 1968 - 1992-93.

Les listes des biographiables sont établies. Plusieurs groupes des différents centres de recherche ont été constitués le plus souvent par ordre d'enseignement ou par catégories de personnels et ont commencé le travail; d'autres devraient s'y mettre, notamment pour ce qui relève du centre Henri Aigueperse, mais aussi pour travailler sur les personnels non enseignants.

La procédure mise en place fonctionne: les projets de biographies sont envoyés à Alain Dalançon qui les soumet au groupe, composé des membres du bureau plus Luc Bentz qui continue à y participer.

À la question des biographies de militants de l'éducation présentes sur Wikipédia, Paul Boulland tient à préciser qu'il faut bien distinguer un outil comme Wikipédia, qui reprend obligatoirement des éléments déjà publiés (avec leurs références), et le Maitron, dont les biographies sont le résultat d'un travail de recherche basé sur des archives et des sources de première main.

Jacques Girault rappelle que l'Himase a aussi vocation à biographier des militantes et militants pédagogiques et autres, comme les communistes, les socialistes, les militants de la ligue des droits de l'homme, des mutuelles, et que pour ceux là il n'y a pas de listes établies.

Louis Weber souligne une autre lacune; les militantes et militants de l'enseignement privé, y compris celles et ceux qui ont adhéré à la FEN (au SNDEP).

L'Himase pourrait prendre de nouvelles initiatives, pour mobiliser les diverses organisations, par exemple en leur signalant le travail en cours.

Pour le secrétaire général, Guy Putfin

